

10^e séance publique régulière du conseil d'administration

Date et heure

Le 3 mai 2017 – 19 h 30

Lieu, adresse et salle

Hôpital Anna-Laberge
200 boulevard Brisebois, Châteauguay (Québec) J6K 4W8
Salles B et C, bloc administratif

Présences : Line Ampleman
Dorice Boudreault
Judith Dubé
Michèle Goyette
Claude Jolin, président
Madeleine Himbeault Greig
Roch Leblanc
Jean-Claude-Lecompte
Annabelle Lefebvre
Heather L'Heureux
Nicole Marleau
Yves Masse, secrétaire et président-directeur général
Patricia Quirion
Ghislain Rivet
Jean-Pierre Rodrigue

Absences motivées : Mélanie Caron
Michel Laurendeau, vice-président

Invitée : Madame Geneviève Boileau, chef du service des communications internes et externes

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum est constaté et la séance est déclarée ouverte à 19 h 42 par le président du conseil d'administration.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution CA20170503-01

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période publique de questions (*durée maximale : 30 minutes*)
4. Mot du président du conseil d'administration (**point déplacé après le point 10 – Affaires nouvelles**)
5. Mot du président-directeur général
6. Adoption des procès-verbaux des dernières séances du conseil d'administration
 - 6.1 Procès-verbal de la 9^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 22 mars 2017
 - 6.1.1 Suivis découlant du procès-verbal de la 9^e séance tenue le 22 mars 2017
 - 6.2 Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 30 mars 2017
7. **Rapports des comités du conseil d'administration**
 - 7.1 **Comité des ressources humaines**
 - 7.1.1 Rapport du président / séance tenue le 29 mars 2017
 - 7.2 **Comité de vigilance et de la qualité**
 - 7.2.1 Rapport du président / séance tenue le 4 avril 2017
 - 7.2.2 Rapport annuel 2016-2017 du comité de vigilance et de la qualité

Procès-verbal

7.3 Comité immobilisation et environnement

- 7.3.1 Rapport de la présidente / séance tenue le 19 avril 2017
- 7.3.2 Rapport annuel 2016-2017 du comité immobilisation et environnement

7.4 Comité soins et services à la clientèle

- 7.4.1 Rapport de la présidente / séance tenue le 20 avril 2017
- 7.4.2 Rapport annuel 2016-2017 du comité soins et services à la clientèle

7.5 Comité des usagers du centre intégré (CUCI)

8. Affaires du jour

- 8.1 Politique portant sur la communication organisationnelle

9. Agenda de consentement

9.1 Affaires médicales

- 9.1.1 Octroi de statut – Médecin résident (1)
- 9.1.2 Modifications de statut/privileges/lieu de pratique de médecins, dentistes ou pharmaciens (3)
- 9.1.3 Nominations de médecins, dentistes ou pharmaciens (4)
- 9.1.4 Démission de médecins, dentistes ou pharmaciens (2)
- 9.1.5 Congés de service de médecins, dentistes ou pharmaciens (2)
- 9.1.6 Demande d'expertise externe à l'établissement par le médecin examinateur

9.2 Affaires administratives

- 9.2.1 Désignation des signataires autorisés pour les affaires bancaires du CISSS de la Montérégie-Ouest
- 9.2.2 Comité ad hoc – Projet hôpital de Vaudreuil-Soulanges (*point retiré de l'ordre du jour*)

10. Affaires nouvelles

11. Documents déposés pour information

- 11.1 Tableau de bord du suivi des objectifs prioritaires 2016-2017 à la période 12, se terminant le 4 mars 2017
- 11.2 Liste des engagements financiers supérieurs à 1 M\$ - Période du 5 mars au 31 mars 2017
- 11.3 État de situation sur les infections nosocomiales – Mise à jour périodique à la période 12, se terminant le 4 mars 2017
- 11.4 Correspondances transmises au président et aux membres du conseil d'administration pour la période du 16 mars au 25 avril 2017

- 12. Date de la prochaine séance publique régulière du conseil d'administration : le 14 juin 2017 à l'Hôpital du Suroît

- 13. Clôture de la séance

3. Période publique de questions (*durée maximale : 30 minutes*)

Le président du conseil d'administration annonce l'ouverture de la période publique de questions et confirme l'inscription de 2 questions au registre de questions.

M. Francis Collin, représentant du syndicat APTS

En lien avec la révision de l'offre de service en soins spirituels et l'abolition de 2.6 postes équivalent temps complet. M. Collin fait part de ses préoccupations aux membres du conseil d'administration. Selon lui, même les effectifs actuels ne répondaient pas à la tâche sur un territoire aussi vaste. Il demande donc à ce que soit reconsidérée cette décision afin que l'établissement puisse rencontrer ses obligations envers la clientèle.

Le président-directeur général précise qu'effectivement, l'équipe est passée de 5.8 postes équivalent temps complet à 3.2 postes équivalent temps complet. Il y aura toutefois une organisation complémentaire avec les autres professionnels et harmonisation des rôles et responsabilités en lien avec la pratique professionnelle. On assurera donc une présence sur tout le territoire, mais celle-ci sera établie en fonction des besoins et priorités. Les personnes pourront toujours bénéficier du service sur référence (requête professionnelle), en provenance d'un autre professionnel ou un médecin.

On remercie M. Collin pour son intervention.

Francine Savoie

Représentante du syndicat de la FIIQ, Mme Savoie aimerait savoir si le conseil d'administration a fait des recommandations pour adopter un plan d'action en main-d'œuvre afin d'intervenir rapidement sur les ratios en

assurance-salaire et en heures supplémentaires au CISSS de la Montérégie-Ouest. De plus, est-ce qu'il existe des mesures de rétention et d'attraction en main-d'œuvre prévues?

Le président-directeur général mentionne qu'effectivement le comité des ressources humaines du conseil d'administration a pris connaissance du tableau de bord sur les indicateurs des ressources humaines. Des plans d'action sont mis en œuvre pour améliorer nos taux en assurance-salaire et en temps supplémentaires, et ce, malgré le fait que nos taux se situent près des cibles ministérielles. Quant aux mesures de rétention et d'attraction, l'organisation ne diminue pas les efforts pour retenir nos ressources pour le bénéfice de notre clientèle. Le comité des ressources humaines est saisi des paramètres travaillés dans l'organisation à ces égards et suit la situation de près.

Madame Savoie est consciente que l'organisation a les mêmes préoccupations mais déplore le fait que les plans d'action ne soient pas communiqués. Le président du conseil d'administration souligne qu'on doit prendre en contexte le vécu de l'organisation, qu'il faut prendre le temps d'analyser la situation, raison pour laquelle le conseil d'administration a mandaté le comité des ressources humaines pour compiler l'information et faire les recommandations requises. Il précise toutefois que l'organisation fait les efforts nécessaires pour améliorer la situation et que l'on doit prendre en considération qu'il existe certains secteurs et programmes où les difficultés de recrutement sont plus difficiles. Quant au volet de la communication, le président du conseil d'administration mentionne que le CA est dans la transparence mais qu'il faut prendre le temps de bien analyser la situation avant de publier les plans d'action en main-d'œuvre.

4. Mot du président du conseil d'administration

Ce point a été traité après le point #10 de l'ordre du jour (affaires nouvelles)

En lien avec les événements médiatisés des dernières mois concernant le CISSS de la Montérégie-Ouest, le président du conseil d'administration partage ses réflexions personnelles et réitère sa confiance envers le président-directeur général et l'organisation.

5. Mot du président-directeur général

Le CISSS de la Montérégie-Ouest : plus de deux ans d'existence

Le président-directeur général mentionne l'importance de prendre le recul nécessaire pour évaluer ce qui a été réalisé au sein de l'organisation depuis plus de deux ans. La notion de centre intégré prend tout son sens avec les actions entreprises pour l'amélioration de la fluidité et la continuité des soins dans l'ensemble des installations du territoire, et ce, pour le bénéfice de notre clientèle.

Budget 2017-2018

Contrairement à l'année dernière, où le CISSS de la Montérégie-Ouest devait réaliser des mesures d'optimisation de l'ordre de 4,7 M\$, le ministère de la Santé et des Services sociaux n'imposera pas de plan d'optimisation cette année, ce qui réduit la pression financière sur l'organisation. De surcroît, à la suite de représentations de l'organisation, il y a eu une reconnaissance de la pauvreté relative de l'établissement, ce qui a entraîné un ajustement budgétaire d'équité interrégionale de 6,9 M\$ supplémentaires.

De plus, les récentes annonces d'investissement toucheront des services plus directs pour améliorer les soins et services :

- 390 000\$ pour les jeunes en difficulté – Cet investissement permettra de diminuer les délais de prise en charge par l'ajout de ressources;
- 29 M\$ récurrent pour le Québec plus 11 M\$ non récurrent pour la clientèle présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) – La répartition par établissement de ce montant n'est pas connue à ce jour mais étant donné notre responsabilité régionale, on s'attend à une part significative qui permettra d'augmenter nos services pour cette clientèle;
- 25 M\$ pour le Québec afin de renforcer l'offre de soins et de services en santé mentale. Cette somme permettra notamment d'offrir des services de suivi intensif dans le milieu ou de soutien d'intensité variable, de bonifier le soutien pour les services d'intervention précoce dès l'apparition d'un premier épisode psychotique chez les jeunes et de rehausser les services sociaux généraux des établissements du réseau pour consolider le Service d'aide en situation de crise. La portion de cet investissement qui sera octroyée au CISSS de la Montérégie-Ouest n'est toujours pas connue

Projet Hôpital de Vaudreuil-Soulanges

L'élaboration du plan clinique est toujours en cours. Plusieurs ateliers de consultation auprès du personnel et des médecins concernés ont eu lieu afin de pouvoir échanger sur l'offre de service qui serait la plus pertinente au bénéfice de la clientèle. Le dépôt du plan clinique au MSSS est toujours prévu pour l'été.

Visite de la présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

La présidente de l'OIIQ est venue visiter plusieurs installations du CISSS de la Montérégie-Ouest il y a quelques semaines. Ce fut un moment d'échange agréable et privilégié avec les infirmières et infirmiers qui ont eu l'occasion de discuter des grands projets de la profession dans lequel notre établissement se démarque particulièrement comme l'utilisation des télésoins, les infirmières praticiennes spécialisées (IPS) ainsi que la notion de prescription par les infirmières. En effet, l'établissement accueillera selon le plan 84 IPS. De plus, le CISSS de la Montérégie-Ouest a un des meilleurs taux au Québec concernant la prescription par les infirmières.

Tournée de la Direction générale

Dans le but de poursuivre l'initiative entreprise l'an dernier, la Direction générale ira à la rencontre des employés dans différentes installations. Cette tournée permettra de présenter les grands dossiers organisationnels prioritaires et les défis à venir pour la prochaine année, mais ce sera aussi le moment de remercier le personnel pour le travail accompli depuis la création du CISSS et d'entendre les questions, les bons coups et les préoccupations. La tournée se déroulera de la mi-mai à la fin juin.

Nos intervenants mobilisés pour offrir du soutien psychosocial aux sinistrés

Depuis le 20 avril, une équipe composée d'intervenants sont déployés au Centre de services aux personnes sinistrées de la Ville de Rigaud pour offrir du soutien psychosocial aux personnes sinistrées. Les intervenants échangent avec les sinistrés afin qu'ils puissent verbaliser les émotions qu'ils ressentent.

Augmentation de la fluidité des services

Afin de faciliter le continuum de soins et de services, plusieurs mesures ont été mises en place au cours des derniers mois. L'ajout de 64 places d'hébergement, l'ouverture de 31 lits de soins aigus dans nos hôpitaux, l'ajout de 17 chaises de médecine de jour et la création de nouveaux groupes de médecine de famille (GMF) en sont quelques exemples. Ces mesures ont notamment permis de réduire le nombre de personnes en attente d'hébergement, ce qui permet d'augmenter l'efficacité de nos lits aigus. Le CISSS de la Montérégie-Ouest a maintenant davantage de ressources pour offrir le bon service, à la bonne clientèle, au bon endroit, par la bonne personne. De plus, ces mesures, conjugués avec un effort accru des équipes permettent des améliorations concrètes au bénéfice de la clientèle.

6. Adoption des procès-verbaux des dernières séances du conseil d'administration

6.1 Procès-verbal de la 9^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 22 mars 2017

Résolution CA20170503-02

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la 9^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 22 mars 2017, et ce, tel qu'il a été rédigé.

6.1.1 Suivis découlant du procès-verbal de la 9^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 22 mars 2017

Dépôt du tableau des suivis découlant du procès-verbal de la 9^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 22 mars 2017. Aucune précision supplémentaire n'est soulevée.

6.2 Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 30 mars 2017

Résolution CA20170503-03

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 30 mars 2017, et ce, tel qu'il a été rédigé.

7. Rapports des comités du conseil d'administration

7.1 Comité des ressources humaines

7.1.1 Rapport du président / Séance tenue le 29 mars 2017

En remplacement du président du comité des ressources humaines, M. Roch Leblanc, membre de ce comité, résume les sujets ayant été traités à la séance du 29 mars dernier, à savoir :

- **Sondage sur la qualité de vie** : Dans le cadre du processus d'agrément, un sondage sur la qualité de vie au travail a été acheminé aux instances consultatives. En fonction des résultats obtenus, ces mêmes instances consultatives seront consultées afin d'identifier les axes d'intervention permettant l'élaboration de plans d'action spécifiques.

- **Tableau de bord – indicateurs ressources humaines**: 3 indicateurs composent ce tableau de bord :
 - Ratio d'heures en assurance-salaire – Le CISSS de la Montérégie-Ouest se situe au 18^e rang national sur 30 établissements et au premier rang en Montérégie avec un taux de 7,17%. Le taux d'engagement pour 2016-2017 était de 6,15%.
 - Taux d'heures supplémentaire – Le CISSS de la Montérégie-Ouest se situe au 14^e rang national sur 30 établissements et au premier rang en Montérégie avec un taux de 3,22%. Le taux d'engagement pour 2016-2017 était de 2,90%.
 - Recours à la main-d'œuvre indépendante – Le CISSS de la Montérégie-Ouest se situe au 14^e rang national sur 30 établissements et au premier rang en Montérégie avec un taux de 1,04%. Le taux d'engagement pour 2016-2017 était de 1,54%.

Des plans d'action sont en œuvre et des actions ont débuté pour améliorer ces résultats.

- **Loi 30** : La détermination des nouveaux syndicats marquera le début du processus de négociations locales pour une période maximale de 18 mois.
- **Optilab – Plan de main d'œuvre** : 103 employés du CISSS de la Montérégie-Ouest sont maintenant regroupés sous la gouvernance du CISSS de la Montérégie-Centre. Une mise à jour du plan de main d'œuvre est présentée à chaque séance du comité des ressources humaines.
- **Besoins en main-d'œuvre pour la période estivale 2017** : Un plan d'action spécifique a été élaboré pour contrer la pénurie dans certains secteurs plus fragiles. Des mesures sont également mises en œuvre dans le cadre du remplacement des divers congés prévus pour l'été 2017.

7.2 Comité de vigilance et de la qualité

7.2.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 4 avril 2017

La présidente du comité de vigilance et de la qualité résume les sujets ayant été traités à la séance du 4 avril dernier, à savoir :

- **État de situation sur la prévention et le contrôle des infections à la période 11** : La présidente du CVQ résume l'état de situation en P11 et souligne l'excellent travail fait par les équipes de prévention et contrôle des infections. Le CISSS de la Montérégie-Ouest se situe en bas des taux Montérégiens et du Québec;
- **Rapport trimestriel des incidents et des accidents P7 à P9** : La présidente résume les principaux constats de la période 7 à la période 9. Il y a moins de déclarations que l'année dernière en raison de l'harmonisation effectuée auprès de l'ensemble des installations;
- **Visites ministérielles d'évaluation de la qualité des milieux de vie** : Présentation des plans d'amélioration du Manoir Harwood, du CHSLD Pierre-Rémi-Narbonne de Saint-Rémi et CHSLD Docteur-Aimé-Leduc de Valleyfield;
- Suivi du comité de gestion des risques;
- Mise à jour de la démarche d'agrément;
- Dépôt de la mise à jour du tableau des plaintes en 2^e instance du commissariat aux plaintes et à la qualité des services;
- Dépôt de la mise à jour du tableau des recommandations en cours du commissariat aux plaintes et à la qualité des services adressées aux directeurs du CISSS de la Montérégie-Ouest;
- Présentation de l'algorithme d'orientation des plaintes pour Optilab;
- Lettre de remerciement d'un usager pour son séjour.

7.2.2 Rapport annuel 2016-2017 du comité de vigilance et de la qualité

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité de vigilance et de la qualité pour l'exercice 2016-2017.

7.3 Comité immobilisation et environnement

7.3.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 19 avril 2017

La présidente du comité immobilisation et environnement résume les sujets ayant été traités à la séance du 19 avril dernier, à savoir :

- Présentation de l'exercice d'autoévaluation du comité pour l'exercice 2016-2017;
- Clarification de l'objectif du comité et du rôle des membres;
- Présentation du tableau de suivi des projets de construction.

7.3.2 Rapport annuel 2016-2017 du comité immobilisation et environnement

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité immobilisation et environnement pour l'exercice 2016-2017.

7.4 Comité soins et services à la clientèle

7.4.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 20 avril 2017

La présidente du comité soins et services à la clientèle résume les sujets ayant été traités à la séance du 20 avril dernier, à savoir :

- Bilan de la campagne de vaccination influenza 2016-2017 : On note une diminution des doses administrées comparativement à l'année dernière;
- Présentation du plan de transformation pour le développement de places afin de libérer des lits de courte durée occupés par des usagers occupés par des usagers en niveau de soins alternatifs (NSA);
- Présentation de l'offre de service en médecine de jour;
- Présentation du projet de développement d'une approche de soutien en soins de fin de vie à domicile dans le cadre du Programme Forces;
- Présentation des résultats de l'autoévaluation 2016-2017 du comité.

7.4.2 Rapport annuel 2016-2017 du comité soins et services à la clientèle

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité soins et services à la clientèle pour l'exercice 2016-2017.

7.5 Comité des usagers du centre intégré (CUCI)

Aucune information à transmettre pour cette période.

7.6 Comité de vérification

7.6.1 Rapport du président / Séance tenue le 3 mai 2017

Le président du comité de vérification résume les sujets ayant été traités à la séance du 3 mai 2017, à savoir :

- Présentation des résultats d'autoévaluation du comité;
- Révision du rapport annuel du comité 2016-2017;
- Approbation des critères d'utilisation des surplus cumulés;
- Début des discussions en lien avec le processus budgétaire 2017-2018.

8. Affaires du jour

Invitée : Madame Geneviève Boileau, chef du service des communications internes et externes

8.1 Politique portant sur la communication organisationnelle

La chef du service des communications internes et externes est invitée à présenter la Politique portant sur la communication organisationnelle. Elle précise d'emblée que cette politique a fait l'objet d'une adoption au comité de direction du 18 avril dernier qui recommande au conseil d'administration de procéder à son adoption.

Élément essentiel et stratégique pour toute organisation, la communication organisationnelle se doit d'être en cohésion avec la mission, la vision, les ambitions et les valeurs ainsi que la philosophie de gestion et les objectifs prioritaires de l'établissement.

Basée sur les grands principes de communication, la Politique portant sur la communication organisationnelle a pour but de baliser les orientations en termes de communication organisationnelle, excluant les relations médias et ministérielles et celles entourant les médias sociaux.

A la suite des précisions apportées par la chef du service des communications internes et externes, les membres du conseil d'administration conviennent de procéder à l'adoption de cette politique.

Résolution CA20170503-04

CONSIDÉRANT l'importance d'une saine communication organisationnelle bidirectionnelle dans une très grande organisation;

CONSIDÉRANT la politique d'information et de communication du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS-2010);

CONSIDÉRANT les normes d'Agrément Canada touchant la qualité des communications dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de direction le 18 avril 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest adopte la Politique portant sur la communication organisationnelle.

9. Agenda de consentement

9.1 Affaires médicales

9.1.1 Octroi de statut (1)

Résolution CA20170503-05-01

STATUT DE RÉSIDENTE – Docteure Sandra Jacques – Hôpital du Suroît du Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la *Loi sur les services de santé et de services sociaux*, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement ;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital du Suroît accueillera docteure Sandra Jacques du 8 mai au 4 juin 2017 pour un stage en anesthésie;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 5 avril 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résidente en anesthésie à docteure Sandra Jacques pour la composante de l'Hôpital du Suroît, du 8 mai au 4 juin 2017.

9.1.2 Modifications de statut/privilèges/lieu de pratique de médecins, dentistes et pharmaciens (3)

Résolution CA20170503-06-01

MODIFICATION DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Claude Léger – Hôpital du Suroît du Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteur Claude Léger n'aura plus de privilèges de pratique dans l'établissement à compter du 3 mai 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef par intérim du Département d'imagerie médicale et de la directrice des services professionnels et de l'enseignement médical du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest de modifier le statut de membre actif à celui de membre honoraire au docteur Claude Léger puisque ce dernier n'aura plus de privilèges de pratique à compter du 3 mai 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 5 avril 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachées au maintien du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département précité;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la modification du statut et des privilèges de :

Nom	Claude Léger, radiologiste (70126)
Statut	Honoraire
Département	Imagerie médicale
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît
Durée	3 mai 2017 au 28 février 2018

Résolution CA20170503-06-02

PRIVILÈGES TEMPORAIRES D'EXCEPTION – Docteur Bernard Jr Richard – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteur Bernard Jr Richard a accepté de couvrir l'Hôpital Barrie Memorial durant la période de pénurie d'effectifs médicaux affectant le Département d'urgence et UHB;

CONSIDÉRANT que les présents privilèges ne vont pas à l'encontre des privilèges déjà accordés à l'Hôpital du Suroît;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 5 avril 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachées au maintien du statut et des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du ou des départements précités;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise l'ajout aux privilèges en site secondaire, l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial, à docteur Bernard Jr Richard pour la période du 10 avril au 30 septembre 2017.

Résolution CA20170503-06-03

PRIVILÈGES TEMPORAIRES D'EXCEPTION – Docteure Nancy Rondeau – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteure Nancy Rondeau a accepté de couvrir l'Hôpital Barrie Memorial durant la période de pénurie d'effectifs médicaux affectant le Département d'urgence et UHB;

CONSIDÉRANT que les présents privilèges ne vont pas à l'encontre des privilèges déjà accordés à l'Hôpital du Suroît;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 5 avril 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachées au maintien du statut et des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du ou des départements précités;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise l'ajout aux privilèges en site secondaire, l'urgence de l'Hôpital Barrie Memorial, à docteure Nancy Rondeau pour la période du 14 mars au 30 septembre 2017.

9.1.3 Nominations de médecins, dentistes ou pharmaciens (4)

Résolution CA20170503-07-01

NOMINATION – Docteur Benjamin Fortin-Langelier – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteur Benjamin Fortin-Langelier;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 5 avril 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Benjamin Fortin-Langelier, psychiatre (16645)
Statut	Actif
Privilèges	Consultation et hospitalisation en psychiatrie
Département	Santé mentale
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît
Durée	5 avril 2017 au 31 mars 2018

Résolution CA20170503-07-02

NOMINATION – Monsieur Quang-Dien Nguyen – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Monsieur Quang-Dien Nguyen;

CONSIDÉRANT que le statut ci-dessous décrit est accordé conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 5 avril 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés au maintien du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Quang-Dien Nguyen, pharmacien (099189)
Statut	Actif
Département	Pharmacie
Lieu de pratique principal	Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest
Durée	13 mars 2017 au 28 février 2018

Résolution CA20170503-07-03

NOMINATION – Madame Camille Oostdyke Girouard – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Madame Camille Oostdyke Girouard;

CONSIDÉRANT que le statut ci-dessous décrit est accordé conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 5 avril 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés au maintien du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Camille Oostdyke Girouard, pharmacienne (215822)
Statut	Actif
Département	Pharmacie
Lieu de pratique principal	Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest
Durée	24 avril 2017 au 31 mars 2018

Résolution CA20170503-07-04

NOMINATION – Docteur Romulus Cata – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de Docteur Romulus Cata;

CONSIDÉRANT que le statut et les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 25 avril 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Romulus Cata, omnipraticien (16883)
Statut	Associé
Privilèges	Toxico-dépendance
Département	Santé mentale
Lieu de pratique principal	Centre de réadaptation en dépendance boulevard Cousineau
Durée	Du 1 ^{er} mai 2017 au 30 avril 2018

9.1.4 Démissions de médecins, dentistes et pharmaciens (2)

Résolution CA20170503-08-01

DÉMISSION ET MODIFICATION DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Guy Boisvert – Hôpital du Suroît du Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteur Guy Boisvert, radiologiste, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens démissionne à compter du 30 juin 2017;

CONSIDÉRANT que docteur Guy Boisvert n'aura plus de privilèges de pratique dans l'établissement à compter du 30 juin 2017;

CONSIDÉRANT que docteur Guy Boisvert a pratiqué 37 ans pour le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 5 avril 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission et la modification du statut et des privilèges de :

Nom	Guy Boisvert (75305)
Statut	Honoraire
Département	Imagerie médicale
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît
Durée	30 juin 2017 au 28 février 2018

Résolution CA20170503-08-02

DÉMISSION – Docteure Victoria Edouardovna Tuvivovich – Hôpital du Suroît du Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteure Victoria Edouardovna Tuvivovich, psychiatre, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens démissionne à compter du 31 mars 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 5 avril 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteure Victoria Edouardovna Tuvivovich pour la composante de l'Hôpital du Suroît du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest à compter du 31 mars 2017.

9.1.5 Congés de service de médecins, dentistes ou pharmaciens (2)

Résolution CA20170503-09-01

CONGÉ DE SERVICE – Docteure Mireille Morin – Hôpital du Suroît du Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le conseil d'administration nomme les médecins et les dentistes, leur attribue un statut, leur accorde des privilèges et prévoit les obligations qui y sont rattachées;

CONSIDÉRANT que le *Règlement de régie interne transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest* précise que le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens doit aviser le conseil d'administration de tout congé significatif occasionnant une cessation temporaire d'exercice d'un médecin ou dentiste;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis une procédure relative à la gestion des plans d'effectifs médicaux et que cette dernière prévoit l'adoption d'une résolution du conseil d'administration pour tout congé de service d'une durée supérieure à trois mois;

CONSIDÉRANT que docteure Mireille Morin, omnipraticienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens est en congé pour des raisons de maladie depuis le 12 janvier, et ce, jusqu'au 12 mai 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 5 avril 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise le congé de service de docteure Mireille Morin pour la composante de l'Hôpital du Suroît, du 12 janvier au 12 mai 2017.

Résolution CA20170503-09-02

CONGÉ DE SERVICE – Madame Sophie Cuerrier – Hôpital du Suroît du Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que madame Sophie Cuerrier, pharmacienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens est en congé de service depuis le 13 novembre 2016, et ce, jusqu'au 9 avril 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 5 avril 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise le congé de service de Madame Sophie Cuerrier pour la composante de l'Hôpital du Suroît, du 13 novembre 2016 au 9 avril 2017.

9.1.6 Demande d'expertise externe à l'établissement par le médecin examinateur

L'article 47 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS)* stipule que : « ... *Le médecin examinateur doit examiner la plainte dans les 45 jours de la date de son transfert en tentant d'effectuer une conciliation des intérêts en cause. Il peut consulter toute personne dont il juge l'expertise nécessaire dont, avec l'autorisation du conseil d'administration, un expert externe à l'établissement...* »

Dans le cadre de l'examen de la plainte #2017-00003 et de la plainte #2017-00015, le médecin examinateur a fait une demande en date du 19 avril 2017, pour avoir recours à un expert externe à l'établissement.

Afin de respecter les délais nécessaires dans l'évaluation de cette plainte, la demande est soumise au conseil d'administration pour obtenir l'autorisation requise selon les modalités prévues par la loi.

Résolution CA20170503-10

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 47 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* le médecin examinateur peut avoir recours à un expert externe à l'établissement dans le cadre de l'examen d'une plainte ;

CONSIDÉRANT la demande du médecin examinateur en date du 19 avril 2017 requérant l'accès une expertise externe dans le cadre de la plainte #2017-00003 et de la plainte #2017-00015;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest autorise le médecin examinateur à obtenir l'expertise externe nécessaire dans le cadre de l'étude de la plainte #2017-00003 et de la plainte #2017-00015.

9.2 Affaires administratives

9.2.1 Désignation des signataires autorisés pour les affaires bancaires du CISSS de la Montérégie-Ouest

La Direction des ressources financières du CISSS de la Montérégie-Ouest souhaitait régulariser la désignation des signataires autorisés pour les affaires bancaires, et ce, suite à la nomination du nouveau directeur des ressources financières et également afin d'uniformiser les signataires bancaires à travers toutes les composantes du CISSS de la Montérégie-Ouest. Le conseil d'administration a autorisé par voie de résolution la désignation proposée le 15 février 2017 (résolution CA-20170215-18).

Toutefois, l'appellation des institutions financières ayant été modifiée au cours des années et/ou à la suite de fusion de certaines caisses, les modifications suivantes doivent être apportées à la résolution du conseil d'administration adoptée le 15 février 2017 (CA-20170215-18)

Résolution CA20170503-11

CONSIDÉRANT QUE des opérations de nature bancaire du CISSS de la Montérégie-Ouest sont transigées aux établissements suivants :

- RBC Banque Royale du Canada
- Caisse Desjardins de Saint-Hubert
- Caisse Desjardins du Haut-Richelieu
- Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska
- Caisse Desjardins du Haut-St-Laurent
- Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges
- Fédération des caisses Desjardins du Québec

qui sont autorisés à payer et à accepter tous les chèques, traites, billets à ordre, lettres de change, mandats ou ordres de paiement et autres effets signés, tirés, acceptés ou endossés pour le CISSS de la Montérégie-Ouest par les personnes ayant les postes suivants :

- Président-directeur général : Yves Masse
- Présidente-directrice générale adjointe : Céline Rouleau
- Directrice générale adjointe : Michelle Harvey
- Directeur des ressources financières : Martin Larose

Et ce, pour les numéros des comptes (folio) présentés;

Et de plus, à accepter en dépôt au crédit du CISSS de la Montérégie-Ouest tous les chèques, traites, billets, lettres de change et autres effets endossés au nom du CISSS de la Montérégie-Ouest par les personnes autorisées, ou portant la mention apposée au moyen d'un tampon ou autrement « POUR DÉPÔT AU COMPTE DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST » ou tout autre mention équivalente ;

CONSIDÉRANT QUE les personnes autorisées soient, pour le CISSS de la Montérégie-Ouest et en son nom, à faire des arrangements ou convention avec les établissements précités concernant toute question relative aux prêts ou avances consentis par les établissements précités, y compris les découverts de compte, à transiger et régler des affaires de nature bancaire avec les établissements et à signer tous les actes et documents aux fins mentionnées ci-dessus ou aux fins mentionnées audit règlement, notamment, mais sans s'y limiter, tout acte ou document conférant aux établissements une garantie, un titre ou des droits quelconques à l'égard de la totalité ou d'une partie des biens réels ou personnels, meubles ou immeubles, présents ou futurs du CISSS de la Montérégie-Ouest, y compris tout acte ou clause de dation en paiement approprié;

CONSIDÉRANT QUE les personnes autorisées aux termes des paragraphes ci-dessus et que chacune d'elle séparément soit autorisée à recevoir des établissements, les relevés de compte, les chèques payés et autres effets portés au débit des comptes du CISSS de la Montérégie-Ouest, à certifier et à accepter tous les comptes et tous les soldes des comptes entre le CISSS de la Montérégie-Ouest et les établissements;

CONSIDÉRANT QUE tous les effets et garanties et documents signés, faits, acceptés ou endossés tels que stipulés ci-dessus seront valides et lieront le CISSS de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT QU'il soit fourni aux établissements, une listes des noms des administrateurs dirigeants ou autres mandataires du CISSS de la Montérégie-Ouest autorisés aux fins ci-dessus ainsi qu'un spécimen de leur signature, et que les établissements soient avisée par écrit de tout changement qui pourrait survenir concernant ces personnes ; telle liste reçue par les établissements liera le CISSS de la Montérégie-Ouest jusqu'à ce qu'un avis contraire soit donné aux établissements et que ceux-ci en aient accusé réception ;

CONSIDÉRANT QUE la communication de la présente résolution soit adressée aux établissements financiers et qu'elle reste en vigueur jusqu'à ce qu'un avis contraire soit donné aux établissements et que ceux-ci en aient accusé réception;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 67.1 du règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest, toute demande de paiement doit être signée par deux personnes dûment autorisées dont au moins une est soit le président-directeur général, soit le directeur des ressources financières ou soit une personne autorisée en vertu du plan de délégation de signature;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise les signataires bancaires du CISSS de la Montérégie-Ouest mentionnés ci-dessus auprès des établissements suivants :

- RBC Banque Royale du Canada
- Caisse Desjardins de Saint-Hubert
- Caisse Desjardins du Haut-Richelieu
- Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska
- Caisse Desjardins du Haut-St-Laurent
- Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges
- Fédération des caisses Desjardins du Québec

ET

Que le conseil d'administration autorise le président-directeur général à signer tout autre document qui pourrait être requis relativement à la présente.

ET

Que la présente résolution annule et remplace la résolution du conseil d'administration du 15 février 2017 CA-20170215-18.

10. Affaires nouvelles

Aucun point n'est ajouté aux affaires nouvelles.

Les délibérations en lien avec le point #4 de l'ordre du jour (Mot du président du conseil d'administration) ont eu lieu à la suite des affaires nouvelles.

11. Documents déposés pour information

11.1 Tableau de bord du suivi des objectifs prioritaires 2016-2017 à la période 12, se terminant le 4 mars 2017

Dépôt à titre d'information du tableau de bord du suivi des objectifs prioritaires 2016-2017 à la période 12, se terminant le 4 mars 2017.

11.2 Listes des engagements financiers supérieurs à 1 M\$ - Période du 5 au 31 mars 2017

En vertu de l'article 65.1 du *Règlement sur la régie interne du conseil d'administration* et conformément à l'adoption de la *Politique d'approvisionnement* par le conseil d'administration, le président-directeur général dépose périodiquement au conseil d'administration un rapport faisant état des engagements financiers supérieur à 1 M\$. Conséquemment, dépôt du rapport suivant : Période du 5 au 31 mars 2017.

11.3 État de situation sur les infections nosocomiales – Mise à jour périodique à la période 12, se terminant le 4 mars 2017

Dépôt à titre d'information de la mise à jour périodique sur l'état de situation des infections nosocomiales (prévention et contrôle des infections) (périodes 1 à 12 se terminant le 4 mars 2017).

11.4 Correspondances transmises au président et aux membres du conseil d'administration pour la période du 16 mars au 25 avril 2017

CORRESPONDANCE DESTINÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Période du 16 mars au 25 avril 2017	
Type de correspondance (date de réception)	Date de transmission (par courriel)
2017-03-16 - Résolution de la Ville de Sainte-Catherine s'opposant à la Politique sur la gestion des parcs de stationnement	2017-04-06
2017-03-29 – Réponse à la présidente du comité des usagers du centre intégré en lien suite à une lettre déposée au président du conseil d'administration en lien avec la réduction des services	2017-04-05
CORRESPONDANCES PROTECTEUR DU CITOYEN	
2017-03-21 – Accusé de réception du président du CA à deux employés du CISSS de la Montérégie-Ouest en lien avec la fin des activités pour les personnes vivant avec une déficience physique	2017-03-22
2017-03-31 – Suite à la recommandation – Rapport de conclusions – Plainte 16-0922	2017-04-04
2017-04-07 Conclusions du Protecteur du citoyen – Plainte 2016-01008	2017-04-17

CORRESPONDANCE DESTINÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Période du 16 mars au 25 avril 2017	
Type de correspondance	Date de transmission (par courriel)
Revue de presse CISSSMO et réseau de la santé et des services sociaux – Période du 16 mars au 25 avril 2017	Journalière lorsque disponible
2017-03-20 – Réponse du président du CA à l'APTS suite à correspondance du 9 mars 2017 et en lien avec une demande d'annulation de la Politique de gestion des parcs de stationnement	2017-03-20
2017-03-29 – Suivi de la séance plénière du CA du 22 mars – Envoi du document « New deal » concernant les privilèges de pratique liés à une entente de prestation de services pour les médecins	2017-03-29
2017-04-04 – Suivi de la séance de travail du CA du 30 mars 2017 – Documents complémentaires relatifs à la présentation des offres de service des directions	2017-04-04
2017-04-04 – Accusé de réception du cabinet du MSSS en lien avec la lettre du président du conseil d'administration du 30 mars 2017 concernant la rémunération des administrateurs	2017-04-04
2017-04-19 – Feuillet d'information No. 1 – avril 2017 – « À l'horizon, un hôpital à Vaudreuil-Soulanges »	2017-04-19

12. Date de la prochaine séance publique régulière du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration rappelle la tenue de la prochaine séance publique régulière du conseil d'administration qui se tiendra le 14 juin 2017, à compter de 19 h 30, à l'Hôpital du Suroît.

Une séance spéciale se tiendra le 11 mai prochain pour l'adoption du budget 2017-2018.

13. Clôture de la séance

Le président du conseil d'administration procède, sur proposition dûment faite et appuyée, à la levée de la 10^e séance publique régulière du conseil d'administration, à 21 h 05.

Claude Jolin
Président

Yves Masse
Secrétaire

Rédigé par : *Chantal Caviola*
Conseillère cadre au bureau du président-directeur général
Volet conseil d'administration